

AVIS N° 29

RÉGULARISATION de la subvention de l'Éducation Nationale de: 137.500 F.
Budget de 1958 pour la construction de l'École de la Montagne Sène Km.

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Il a été versé par le Ministère de l'Éducation Nationale une subvention de 137.500 F pour la construction de l'École de la Montagne Sène Km.

Je vous demande de bien vouloir voter, par autorisation spéciale, au budget de 1958 la régularisation de cette subvention au chap. XIII./.

Le Maire,

Signé: Gabriel HAGE.

^{Vu}
H. Denis, le 9 Avril 1960

P. le Préfet

Adopté à l'unanimité.

Le 1/ Préfet, Directeur du Cabinet
Signé: J. Alois